



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 03892

Numéro SIREN : 693 001 091

Nom ou dénomination : ELIS

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2014 sous le numéro de dépôt 24732

ELIS
S.A. au capital de 16.000.075 €
31 rue Voltaire
92800 PUTEAUX
693 001 091 - R.C.S. NANTERRE



EXTRAIT
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le lundi 23 juin à 11h30, les actionnaires de la société ELIS, société anonyme au capital de 16.000.075 € divisé en 246.155 actions de 65 € nominal, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les actionnaires présents ou leurs mandataires lors de leur entrée en séance.

M. Xavier MARTIRE préside la réunion en qualité de Président Directeur Général.

Mme Didier LACHAUD et M. Bastien SORET, actionnaires présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs. M. Bastien SORET assure également les fonctions de secrétaire.

La société MAZARS, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée par lettre recommandée A.R., est absente excusée.

Mesdames Yvonne MARTIN et Mélanie BALCON, représentantes du Comité d'Entreprise, régulièrement convoquées, n'assistent pas à la réunion.

Le Président constate, d'après la feuille de présence, que cinq actionnaires présents ou représentés possèdent 246.155 actions sur les 246.155 actions composant le capital social et ayant droit de vote. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

M. le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée, pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires et liste des actionnaires,
- la copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires, au Commissaire aux Comptes et aux représentants du Comité d'Entreprise,
-
- le texte des résolutions proposées par le Conseil d'administration,
- le dernier bilan social,
- un exemplaire des statuts.

M. le Président déclare que les documents ci-dessus énumérés ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion. Par ailleurs, il précise que le Comité d'Entreprise a eu connaissance des mêmes documents destinés à l'information des actionnaires. L'assemblée lui donne acte de sa déclaration.

M. le Président rappelle que les actionnaires ont été convoqués sur l'ordre du jour suivant :

-
- Nomination d'un nouvel administrateur,
- Pouvoirs.

Puis présentation est faite du rapport du Conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux Comptes.

gr

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, nomme en qualité d'administrateur à compter de ce jour, Monsieur Louis GUYOT, né le 23 mai 1972 à Rillieux-la-Pape (69), de nationalité française, demeurant 16 rue du Colonel Moll 75017 Paris et ce, pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Bastien SORET, démissionnaire, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités d'enregistrement, dépôt, publicité ou autres prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du Bureau.

Extrait certifié conforme



Xavier MARTIRÉ
Président Directeur Général